

**50^e réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le mercredi 17 septembre 2025 – 19 h 00
La Relève de St-Isidore – 3953, boulevard des Fondateurs (N.-B.) E8M 1C1**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

La présidente souhaite la bienvenue aux membres du Conseil présents et à l'ensemble du public. Elle invite les conseillers, conseillères et membres du personnel à se présenter.

1.1 Minute de silence

Sans objet

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem (présidente); Richard Gallant (vice-président, virtuel); Gary Ouellette; Nathalie Mallais Comeau; Pierre Morais; Michèle Hébert; Danny Comeau; Gérard Robichaud; Rayanne Chawki (virtuel).

Direction générale et direction générale désignée : Marc Pelletier et Stéphanie Kerry

Directeur des services administratifs et financiers : Marc Thériault

Responsable des communications et des relations stratégiques : Brigitte Couturier

Responsable de l'amélioration continue : Nadine Cormier Godin

Absence : Marie-France Maltais

3. Adoption de l'ordre du jour

MOTION 325, RÉOLUTION 50-3

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé par la conseillère Mallais Comeau

QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du 17 septembre 2025.

Adoptée

4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour

Aucun conflit d'intérêts n'est rapporté.

5. Liens avec la communauté

5.1 Forum de discussion – CPAÉ

Le directeur de l'école Michel Robichaud se présente à l'assemblée réunie. Il cumule 32 années d'expérience en éducation, dont plusieurs comme enseignant de sciences au secondaire, 4 ans un poste d'agent pédagogique au MEDPE et entame sa deuxième année à l'école La Relève.

La direction d'école a souligné la chance de pouvoir compter sur Mme Jolaine Savoie, toujours présidente du CPAÉ, et de bénéficier d'un comité complet et investi depuis plusieurs années.

Une présentation du rôle du CPAÉ ainsi que du plan d'amélioration de l'école est faite. Il est rappelé que l'établissement a connu quatre directions différentes en quatre ans, ce qui représente un défi important.

Le directeur a expliqué que l'école cherche à vivre les trois finalités à travers ses activités. Celles-ci permettent notamment aux élèves de mieux se connaître (par exemple, l'élève de la semaine qui se présente, invite ses parents et partage ses passe-temps), de s'engager dans la communauté et de découvrir de nouveaux métiers grâce à des projets thématiques.

Concernant le climat scolaire, des améliorations ont été observées, mais il reste encore beaucoup de travail. Des efforts sont déployés pour renforcer le sentiment d'appartenance du personnel, afin que chacun se sente compris, accueilli et écouté. Le sondage de l'IMER a montré que l'école doit progresser sur plusieurs aspects, ce qui guide les actions actuelles.

Au niveau académique, une cible a été fixée concernant les résultats aux examens ministériels des élèves de 2^e années, notamment par :

- L'offre des services intégrés (SI) en salle de classe;
- L'offre des services au niveau de l'enseignante ressource.;
- La formation et les suivis.

Plusieurs projets prioritaires sont présentés :

- Amélioration des structures de jeux extérieures avec la participation des élèves dans le comité de planification et une collecte de fonds en cours.
- Ajout de périodes d'éducation physique : trois cours pour les élèves de 5^e à 8^e années, et sept périodes de 43 minutes pour les élèves de la maternelle à la 4^e années.

Concernant les recommandations, il a été mentionné que le projet des petits déjeuners devrait débuter vers le 29 septembre, avec la première commande attendue à cette date. Une équipe de bénévole composée d'élèves est en place pour faire le service.

Le Conseil félicite l'école pour les efforts en éducation physique. À la question sur l'enseignement des arts, il a été précisé que les élèves de 7^e et 8^e années suivent deux cours d'art, et que les autres niveaux bénéficient d'une période.

Au sujet des journées d'école réimaginée, le directeur a expliqué qu'elles sont utilisées pour réfléchir à de nouvelles approches pédagogiques et offrir des formations avec une nouvelle approche sur divers thèmes tels que l'intelligence artificielle ou les changements climatiques.

5.2 Présentation – Honneur au mérite du CÉD

La présidente introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle soit auprès des personnes apprenantes ou de leur communauté.

Le Conseil rend hommage à cinq personnes :

- Le Conseil d'éducation souhaite souligner le parcours remarquable **d'Adam Breau**, élève de 8e année. Dès son jeune âge, Adam s'est distingué par son dynamisme, son engagement et sa passion pour le sport. Leader naturel, il se démarque par son esprit sportif exemplaire et sa capacité à inspirer, rassembler et motiver ses coéquipiers. Au fil des années, il a pris part à plusieurs disciplines, notamment le mini-handball, le soccer et le volleyball. Plus récemment, il a brillé aux Jeux de l'Acadie, tenus à Dieppe en juin dernier, en remportant quatre médailles : l'or au relais 4 x 100 mètres, l'argent au 150 mètres, le bronze au 80 mètres, ainsi qu'une seconde médaille d'or au lancer du disque, où il a établi un nouveau record des Jeux avec une impressionnante distance de 35,65 mètres. À l'extérieur du milieu scolaire, Adam poursuit également son développement sportif au hockey AAA. L'hiver dernier, il a pris part au prestigieux Tournoi international de hockey Pee-Wee de Québec. Au-delà de ses exploits sportifs, ce qui distingue particulièrement Adam est sa persévérance et sa réussite scolaire. Il incarne un bel équilibre entre discipline, passion et engagement. Un parcours inspirant qui laisse entrevoir un avenir des plus prometteur.
- Le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est tient à souligner avec une immense reconnaissance l'engagement exceptionnel de **Monsieur Paul Losier**, concierge à l'école La Relève depuis 2011. Bien au-delà de ses fonctions, Paul est devenu une figure incontournable de la vie scolaire. Homme de cœur, passionné et profondément humain, il apporte un soutien indéfectible aux élèves, tant dans leur quotidien que dans leurs activités parascolaires. Sa présence fidèle auprès des équipes sportives, ses encouragements constants et sa capacité à inspirer font de lui un véritable allié pour les jeunes. Bien qu'il ne soit pas entraîneur officiel de mini handball, il assiste à toutes les séances d'entraînement, offrant conseils, encouragements et son expertise à tous ceux qui croisent sa route. Il soutient avec enthousiasme les équipes masculines et féminines de volleyball, incarnant un modèle de dévouement et de bienveillance. Ce qui distingue particulièrement Paul, c'est la relation unique qu'il entretient avec les élèves. Qu'il s'agisse d'un mot bienveillant, d'une écoute attentive ou d'un conseil au bon moment, il sait les accompagner avec respect et authenticité. Son influence positive est telle que de nombreux jeunes souhaitent vivre un stage à ses côtés, signe éloquent de la

confiance et de l'admiration qu'il suscite. Toujours souriant, toujours prêt à aider, Paul incarne des valeurs de respect, d'entraide et de persévérance. Il contribue à renforcer l'esprit de communauté de l'école et demeure, pour tous, une présence rassurante et inspirante.

- Le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est souhaite exprimer sa profonde reconnaissance à **Madame Cindy Noël Duguay** pour son engagement exceptionnel au sein de la communauté scolaire. Maman de trois garçons – Emilio, Elliott et Éloïck – elle a, tout au long de leur parcours au primaire, offert généreusement son temps, son énergie et son sourire. Toujours prête à aider, elle a soutenu l'école et les enseignants de mille et une façons : en cuisinant lors d'activités spéciales, en accompagnant les élèves lors des sorties, en les guidant dans leurs projets ou simplement en donnant un coup de main là où le besoin se faisait sentir. Depuis plus de 12 ans, Madame Cindy est bien plus qu'une accompagnatrice : elle est une présence rassurante, une source de bonne humeur et une force tranquille qui contribue à faire de l'école un milieu accueillant et stimulant. Sa joie de vivre contagieuse et son dévouement sincère ont marqué de nombreux élèves, qui la connaissent et l'apprécient profondément. Le Conseil d'éducation tient à souligner avec gratitude son implication, sa générosité et l'impact positif qu'elle a eu sur la vie de l'école et des élèves.
- Le Conseil d'éducation souhaite mettre en lumière ce soir l'engagement exceptionnel d'une autre maman bénévole, **madame Rachel Gauvin**. Dévouée et mère de cinq enfants allant de l'âge préscolaire à l'adolescence, madame Gauvin joue un rôle actif dans la vie de l'école La Relève depuis de nombreuses années. Membre engagée du conseil des parents, elle y contribue avec rigueur et passion. Depuis plus de trois ans, elle consacre également temps, créativité et sensibilité à la conception d'un album souvenir destiné aux élèves de 8e année qui terminent leur parcours scolaire, un projet précieux et mémorable. Toujours animée par le désir de voir l'école La Relève évoluer et s'épanouir, elle collabore avec les parents et l'école pour mettre sur pied un comité visant à repenser et revitaliser la cour extérieure, témoignant de sa vision à long terme et de son profond engagement envers l'environnement scolaire. En plus de toutes ces contributions, madame Gauvin réussit à concilier ses responsabilités familiales avec ses études et son emploi. Sa capacité à équilibrer toutes les sphères de sa vie tout en demeurant présente, engagée et bienveillante force l'admiration.
- Le Conseil d'éducation tient à souligner avec une grande reconnaissance l'engagement remarquable de **Madame Emmanuelle Godin**. Par sa présence active au sein du comité de parents et du CPAÉ, de même que par son implication comme organisatrice d'événements, animatrice d'ateliers et bénévole à la cafétéria, Madame Godin démontre un dévouement sincère envers le bien-être et l'épanouissement des élèves de l'école L'Escale-des-Jeunes. Son énergie, sa créativité et son esprit de collaboration contribuent à enrichir la vie scolaire et à renforcer le dynamisme de la communauté éducative. Le Conseil d'éducation reconnaît avec gratitude l'importance de son engagement et l'impact positif de sa contribution.

Le Conseil tient à leur transmettre toutes leurs félicitations et leurs remerciements.

6. Perfectionnement du Conseil

6.1 35^e congrès et AGA de la FNCSF – 16 au 18 octobre 2025 à Kelowna (CB)

La présidente rappelle le congrès et l'AGA de la FNCSF du 16 au 18 octobre 2025 se déroulant à Kelowna en Colombie-Britannique.

6.2 Formation des membres des CPAÉ du DSFNE

La présidente rappelle au Conseil que le CED est responsable de la formation des CPAÉ. Fort de l'expérience de la formation offerte l'année dernière, voici ce qui est apporté :

- La formation sera donnée à tât dans l'automne par l'AFPNB (Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick);
- 3 sessions de formation pour les membres des CPAÉ avec une demande de préinscription au préalable (afin d'avoir une meilleure gestion de l'aspect technique);
- 1 session obligatoire durant la journée de travail offerte aux directions d'école;
- Format restera virtuel.

7. Pour discussion ou décision du CED – avis de motion

7.1 Nomination de la nouvelle direction générale

MOTION 326, RÉOLUTION 50-7.1

Le conseiller Morais propose

Appuyé par la conseillère Hébert

QUE suite au processus prescrit et après avoir obtenu le consentement de la ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, les membres du comité d'embauche du CEDSFNE recommandent aux membres du Conseil d'approuver la nomination de Stéphanie Kerry au poste de direction générale désignée du DSFNE pour une période de cinq ans débutant le 1er janvier 2026, sujet aux conditions contractuelles convenues entre Stéphanie Kerry et le CEDSFNE.

Adopté

7.2 Calendrier des réunions du CED 2025 – 2026

MOTION 327, RÉOLUTION 50-7.2

Le conseiller Morais propose PM

Appuyé par le conseiller Comeau

QUE soit approuvé, tel que présenté, le calendrier des réunions du Conseil d'éducation pour l'année 2025-2026, incluant la date des réunions de travail et publiques du 7 octobre 2025 et du 12 novembre 2025.

Adopté

7.3 Calendrier des rapports financiers 2025-2026

MOTION 328, RÉOLUTION 50-7.3

**La conseillère Mallais-Comeau propose
Appuyée par la conseillère Hébert**

QUE soit approuvé tel que présenté le calendrier des rapports financiers pour l'année 2025-2026.

Adopté

7.4 Calendrier des rapports d'évaluation des politiques (section 1 et 2)

MOTION 329, RÉOLUTION 50-7.4

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par le conseiller Morais**

QUE soit approuvé tel que présenté le calendrier des rapports d'évaluation des politiques sections 1 et 2, par la présidence pour l'année 2025-2026.

Adopté

7.5 Appui au Fonds AEFNB pour l'enfance

MOTION 330, RÉOLUTION 50-7.5

**La conseillère Hébert propose
Appuyée par le conseiller Robichaud**

QUE le Conseil s'engage à soutenir le Fonds AEFNB pour l'enfance à hauteur de 10 000 \$ répartie sur une période de cinq ans dès l'année 2025-2026, et que la lettre d'appui au Fonds AEFNB pour l'enfance envoyée en date du 25 juillet 2025 par le Conseil d'éducation du DSFNE soit entérinée.

La présidente spécifie qu'il s'agit d'un fonds pour réduire l'impact de la pauvreté infantile dans le développement potentiel des élèves des écoles francophones du Nouveau-Brunswick. Ce fonds est à destination des directions d'école, il s'agit d'une enveloppe discrétionnaire pour intervenir en dehors de la lourdeur des démarches bureaucratique auprès des élèves en situation précaire. La présidente ajoute qu'au lancement du fonds, près de 500 000\$ était déjà atteint sur la cible de 1 million de dollars fixée.

Adopté

7.6 Renouvellement de mandat – Comité consultatif provincial des programmes d'études et de l'éducation

MOTION 331, RÉOLUTION 50-7.6

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé par la conseillère Mallais Comeau

QUE soit adopté que la présidente Ghislaine Foulem siège à titre de membre du Comité consultatif provincial des programmes d'études et de l'évaluation pour la prochaine année étant donné l'élection en mai prochain d'un nouveau Conseil d'éducation.

Adopté

7.7 Sommet provincial sur l'apprentissage tout au long de la vie du CODAC NB – 4 et 5 novembre à Moncton

AMENDEMENT

MOTION 332, RÉOLUTION 50-7.7(a)

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé par le conseiller Morais

QUE soit ajouté le point 7.7 « Sommet provincial sur l'apprentissage tout au long de la vie du CODAC-NB – 4 et 5 novembre à Moncton » à l'ordre du jour de la réunion publique du 17 septembre 2025 du Conseil d'éducation du DSFNE.

Adopté

MOTION 333, RÉOLUTION 50-7.7(b)

Le conseiller Morais propose

Appuyé par le conseiller Robichaud

QUE soit adopté que la conseillère Hébert, le conseiller Ouellette et l'élève conseillère Chawki participent au Sommet provincial sur l'apprentissage tout au long de la vie du CODAC NB les 4 et 5 novembre 2025 à Moncton.

Adopté

8. Adoption des procès-verbaux

8.1 Procès-verbal de la réunion publique du 10 juin 2025

MOTION 334, RÉOLUTION 50-8.1

La conseillère Mallais Comeau propose

Appuyée par le conseiller Robichaud

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 10 juin 2025.

Adopté

8.2 Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 30 juin 2025

MOTION 335, RÉOLUTION 50-8.2

**La conseillère Hébert propose
Appuyée par le conseiller Comeau**

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 30 juin 2025.

Adopté

8.3 Suivis découlant des procès-verbaux

Les suivis ont été effectués tel que prévu.

9. Vérification du rendement de la direction générale

9.1 Retour sur la rencontre d'orientation stratégique 2025-2026

Quatre conseillers étaient présents à la rencontre d'orientation stratégique du DSFNE : la présidente, la conseillère Hébert, le conseiller Ouellette et l'élève conseillère Chawki.

En l'absence de la directrice générale, la directrice générale désignée prend la parole.

Le thème de la rencontre, « **Tisser des liens** », a permis de mettre en valeur plusieurs initiatives, dont le rôle d'Abygail Dedam à titre de conseillère aux relations avec les Premières Nations. La rencontre se déroule d'ailleurs au sein d'une communauté autochtone. À cette occasion, 150 cordons de cocarde en perles de tradition autochtone ont été fabriqués à la main, les cocardes comportent la mention « Mon nom est » en Mi'kmaqs, et un souper à saveur autochtone a été offert. Des danseurs autochtones ont également été invités à se produire.

Au-delà de ces touches culturelles, des rappels ont été faits concernant les finalités, et des activités inspirantes pour les directions d'école ont été livrées.

La direction générale désignée informe le Conseil que l'équipe de gestion du DSFNE est déjà entrée en mode réflexion sur la prochaine rencontre, afin d'améliorer certains points qui ont moins bien fonctionné.

La conseillère Hébert exprime avoir beaucoup apprécié la rencontre. Elle souligne la qualité de la conférence de Jean Codjo, l'approche d'Abygail Dedam sur l'évolution de son rôle, ainsi que la richesse des échanges avec le nouveau conseiller. Elle ajoute que l'élève conseillère, membre du panel, a livré une prestation remarquable.

Le directeur général rappelle que l'année en cours est une **année de bilan**. Il note que la conjoncture est favorable, marquée par l'arrivée d'un nouveau conseil, d'une nouvelle direction générale, d'une nouvelle PALC et d'un nouveau plan d'éducation sur dix ans. Selon lui, un petit changement de cap pourrait être bénéfique pour réenergiser l'ensemble des acteurs

9.2 Nominations

Le directeur général annonce les nominations ayant eu lieu au cours de l'été :

- **Madame Shannon Haché** au poste de direction des services de soutien à l'apprentissage par intérim. Elle occupait depuis peu le poste de direction adjointe des services de soutien à l'apprentissage.

- **Madame Nicole Landry** au poste de direction (par intérim pour un an) à l'école Léandre-Legresley de Grande-Anse. Madame Landry occupe le poste depuis le 1er juillet 2025 et elle était PAR administratif à la polyvalente Louis Mailloux de Caraque.
- **Monsieur Éric Arsenault** au poste d'Agent de coordination – Services administratifs. Monsieur Arsenault était agent d'amélioration continue, il sera désormais sous la supervision du directeur des services administratifs et financiers, Éric aura pour mandat de soutenir la planification, le suivi et la mise en œuvre des activités administratives du district. Il jouera un rôle clé en tant que personne-ressource auprès des différents services administratifs, en veillant à la coordination des dossiers, des communications et des projets.

Il ajoute que monsieur Robert Roy-Boudreau, le directeur exécutif à l'apprentissage a quitté son poste pour un congé de longue durée qui a débuté fin juin 2025. Un processus de recrutement pour une nouvelle direction exécutive à l'apprentissage est en cours et devrait aboutir par la nomination d'une personne au courant de la semaine prochaine.

9.3 Rapport annuel 2024-2025

Le directeur général informe le Conseil du dépôt du rapport annuel du DSFNE pour 2024-2025. Celui-ci a été envoyé au Conseil pour courriel, il est en cours d'impression afin d'être remis au Conseil lors de leur retraite. Le directeur général comment un très beau catalogue reflétant l'ensemble des activités du Conseil et des 34 écoles du DSFNE. La responsable des communications et des relations stratégiques ainsi que son équipe sont félicitées pour l'excellent rapport et l'excellent travail accompli.

9.4 Rapport de vérification de la direction générale

Le directeur général indique que le rapport de ce soir porte sur le Cadre d'imputabilité, d'amélioration et d'innovation (CIAI), ainsi que sur le secteur des communications et des relations stratégiques. Il souligne la présence de madame Brigitte Couturier, responsable des communications et relations stratégiques, ainsi que de madame Nadine Cormier Godin, responsable de l'amélioration continue, pour soutenir la présentation de son rapport. Il invite les membres du Conseil à sortir les annexes fournies avec le rapport, puisqu'il s'y réfèrera tout au long de sa présentation.

Le directeur général précise qu'en cas d'absence de sa part, seulement deux personnes sont habilitées à le remplacer afin d'éviter de placer le Conseil à risque : la *Direction des services de soutien à l'apprentissage* ou la *Direction exécutive à l'apprentissage*. Pour l'année en cours, qui est une année de transition, madame Stéphanie Kerry, direction générale désignée assumera ce rôle jusqu'en janvier, après quoi ce sera madame Céline Robichaud, direction exécutive à l'apprentissage.

Le directeur général explique que le CIAI présente les éléments qui guident les orientations de l'organisation ainsi que les moyens pour les atteindre, notamment

la mission et la vision du DSFNE. Il rappelle que les finalités du Conseil constituent l'élément central du CIAI. Il décrit également le cycle de planification, qui prévoit des temps dans l'année pour analyser la situation, fixer des objectifs et vérifier leur avancement.

Le directeur général présente le *Profil du district* (Annexe), un document que chaque école détient aussi pour son propre établissement. Ces profils permettent de prendre des décisions basées sur des données probantes et de comparer la performance à travers les années, notamment à partir des évaluations du MEDPE et des sondages administrés. Il souligne que ce portrait est typique de la réalité du district, mettant en évidence à la fois les forces et les défis de chaque école et finalement du District dans sa globalité.

Trois annexes du rapport présentent les résultats des *Sondages de la satisfaction scolaire* (parents, apprenants et personnel scolaire), directement liés aux finalités du Conseil. Ces résultats démontrent une amélioration constante au fil des années et offrent des statistiques intéressantes pour les membres du Conseil selon le directeur général. Le directeur général ajoute que ces données expriment la voix de la communauté et des apprenants, au cœur même des finalités. Il suggère que ce sujet pourrait faire l'objet d'une discussion approfondie lors d'une prochaine réunion de travail.

Le directeur général insiste également sur l'importance, pour le Conseil, de préparer un bilan et un legs en fin de mandat.

Il met en évidence des exemples de la transparence et de la communication continue entre la direction générale et le Conseil, à travers les diverses interactions régulières qu'il a avec le Conseil.

Concernant le secteur des communications et relations stratégiques, le directeur général souligne :

- l'ajout d'une ressource grâce au dossier de la petite enfance ;
- la production d'une infolettre mensuelle destinée aux garderies, diffusées également sur les réseaux sociaux et le site web ;
- la mise à jour des cartes d'affaires, la production de 12 nouvelles bannières, et le travail en cours sur de nouveaux affichages en lien avec le recrutement et la rétention ;
- le suivi des demandes médiatiques et de la fréquentation des réseaux sociaux ;
- la gestion des licences et abonnements.

Enfin, le directeur général rappelle le succès du Grand rassemblement, qui a rassemblé la communauté, tout en précisant que cet événement sera désormais organisé une année sur deux.

MOTION 336, RÉOLUTION 50-9.4

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par le conseiller Comeau**

QUE soit approuvé comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la direction générale portant sur le Cadre d'imputabilité, d'amélioration et d'innovation ainsi que la Communication et les relations stratégiques.

Adopté

10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation

10.1 Rapports des comités

10.1.1 Comité des finances et des infrastructures

10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED – 31 août 2025

La présidente invite la porte-parole du comité des finances et des infrastructures à présenter son rapport. La conseillère Mallais Comeau détaille un budget total de 220 000 \$, le CED totalise des dépenses de 55 922 \$ en date du 31 août 2025, présentant un solde de 164 078 \$.

MOTION 337, RÉOLUTION 50-10.1.1.1

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par le conseiller Morais**

QUE soit approuvé, tel que présenté, le budget d'exploitation du CED en date du 31 août 2025.

Adopté

10.1.1.2 Rapport trimestriel du DSFNE – 30 juin 2025

Le directeur des services administratifs et financiers informe le Conseil que sur un budget total de 148 744 041 \$, le DSFNE a des dépenses accumulées au 30 juin 2025 de 36 989 170 \$, des dépenses totales prévues de 111 754 871 \$.

Le directeur des services administratifs et financiers informe le Conseil que la paie du mois de septembre donnera un portrait plus réaliste de la situation financière du DSFNE au niveau de sa masse salariale puisque la rentrée scolaire sera passée. Le prochain rapport au mois de novembre arrêté au 30 septembre 2025 donnera un meilleur portrait.

MOTION 338, RÉOLUTION 50-10.1.1.2

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par le conseiller Robichaud**

QUE soit approuvé, tel que présenté, le rapport trimestriel du DSFNE en date du 30 juin 2025.

Adopté

10.1.1.3 Projet d'amélioration aux immobilisations pour 2026-2027

Le directeur des services administratifs et financiers détaille les premiers projets de la liste des priorités les plus urgentes pour une valeur d'environ 2,5 millions de dollars canadiens :

- Pour un montant de 300 000 \$: le Phare de Tracadie;
- Pour un montant de 25 000 \$: le terrain de jeux de nos écoles de Tracadie (Phare);
- Pour un montant de 250 000 \$: le réseau d'égout pluvial de l'École secondaire Nepisiguit;
- Pour un montant de 340 000 \$: les toits de l'École secondaire Nepisiguit;
- Pour un montant de 400 000 \$: quatre unités de chauffage et ajout de la fonction de rafraîchissement de l'air à La Mosaïque du Nord;
- Pour un montant de 325 000 \$: les toits de la Villa des Amis;
- Pour un montant de 600 000 \$: les thermostats, régulateurs et systèmes de ventilation de l'École secondaire Nepisiguit
- Pour un montant de 30 000\$: les thermostats et régulateurs de la polyvalente Roland-Pépin.

Le directeur des services administratifs et financiers rappelle au Conseil que le MEDPE accorde environ 2,5 millions de dollars, ce qui permet de concrétiser environ 10 projets prioritaires d'une liste contenant trente projets prioritaires. Il précise que la hausse des coûts des matériaux, de la main-d'œuvre et l'intégration des rénovations de toits dans cette liste vient expliquer le faible nombre de projets aboutissant chaque année, sur une liste qui s'agrandit.

À la question du Conseil en cas de travaux d'urgence dans nos écoles, le directeur des services administratifs et financiers répond que le MEDPE a des fonds d'urgence pour ce type de situation.

Le Conseil suggère l'embauche d'une équipe employée par le DSFNE pouvant effectuer certains travaux et permettant d'économiser sur les coûts et les délais d'accomplissement des travaux.

Le directeur des services administratifs et financiers ajoute que les travaux concernant les toits, étant si coûteux, devraient être mis dans une liste de soumission à part.

MOTION 339, RÉOLUTION 50-10.1.1.3

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par le conseiller Robichaud**

QUE soit approuvée, telle que présentée, la liste des projets d'améliorations aux immobilisations pour 2026-2027.

Adopté

10.1.2 Comité jeunesse

Sans objet

10.1.3 Rapport d'évaluation des politiques

10.1.3.1 Politique 1.3 – Rôle de la présidence

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

10.1.3.2 Politique 2.0 – Énoncé général

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

11. Renseignements

11.1 Rapport de la présidente

La présidente s'assure que tout le monde a bien reçu son rapport et souhaite que les membres en fassent une lecture étant donné l'importance des dossiers qu'il contient.

11.2 Correspondances

11.2.1 Nomination du conseiller d'éducation monsieur Gary Ouellette au poste vacant sur le Conseil d'éducation du DSFNE (sous-district 2)

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.2 Nomination de l'élève conseillère Rayanne Chawki sur le Conseil d'éducation du DSFNE

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.3 Plan de dépense - Lettre envoyée par le Conseil

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.4 Lettre de la ministre – Nomination de la direction générale du DSFNE

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.5 Lettre à la FNCSF – Demande d'amendement à l'article 13.2 b) du règlement

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.6 Lettre d'appui au Fonds AEFNB pour l'enfance

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)

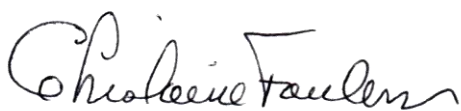
L'ensemble des conseillères et conseillers ont apprécié la rencontre du Conseil.

13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

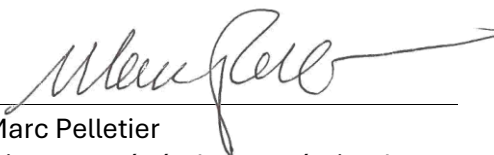
Sans objet.

14. Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la réunion à 21h04.



Ghislaine Foulem
Présidente



Marc Pelletier
Directeur général et secrétaire du
Conseil